

Saint Éloi à la Confrérie des Charitables

Un patrimoine vivant

■ La confrérie Saint Éloi de la commune a fêté ses 156 années ce dimanche. Pour la circonstance, une célébration religieuse a eu lieu à la mémoire des défunts : Annie Hoinville, présidente d'honneur ; Alexis Chabrier, vénérable doyen ; Victor Larbi, doyen. Au cours de la cérémonie religieuse, Alain Roj a été intronisé Chéri. La confrérie s'est ensuite rendue au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe. Elle a été reçue à par le maire et la municipalité en présence du député André Flajolet et du conseiller général Alain Delannoy. Maurice Turlotte, président général du comité de récompenses de l'œuvre humanitaire et du Mérite philanthropique, était absent pour raison de santé mais avait fait parvenir un chèque de 500 euros à l'association. Le maire a remis à chaque charitable une horloge en étain et l'association a reçu un couvre-cercueil tricolore qui, espérons-le, ne servira pas de sitôt. Une re-



Les Charitables ont célébré leur saint.

mise de décorations s'est ensuite effectuée à la salle des fêtes en présence des personnalités. Des médailles ont été épingées : Jérôme Zmuda, or et argent, pour dix ans de service ; Gaston Lévêque, or, vingt ans de service ; Laurent Chappe, bronze, membre d'honneur ; Thierry Tassez, bronze, président d'honneur de la Confré-

rie ; Yvette Chartrel, argent, mère de quatre enfants, qui a aidé son mari dans ses activités de conseiller municipal, de responsable des Restos du Cœur et actuellement prend part à la vie de la Confrérie. La médaille du Mérite philanthropique a été remise à Michel Martin. Le magistrat a ensuite pris la parole : « Je

suis sensible à la médaille de bronze de la confrérie que j'ai reçue. Elle restera à la mairie et sera transmise de génération en génération. Vous, les Charitables, vos opérations sont gratuites vous faites cela avec le cœur et la tradition et nous sommes très fiers d'avoir au sein de la commune cette belle confrérie... »

Rachel DERETZ